



N° 925

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958  
QUATORZIÈME LÉGISLATURE

---

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 16 avril 2013.

## PROPOSITION DE RÉSOLUTION

*tendant à la création d'une **commission d'enquête**  
relative aux éventuels dysfonctionnements dans l'action  
du **Gouvernement** et des services de l'**État**, entre le  
**4 décembre 2012** et le **2 avril 2013**, dans la gestion d'une  
affaire qui a conduit à la démission d'un membre du  
Gouvernement.*

### TEXTE DE LA COMMISSION

*DES LOIS CONSTITUTIONNELLES, DE LA LÉGISLATION ET DE  
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE*

### ANNEXE AU RAPPORT

---

Voir le numéro :

Assemblée nationale : **896 rect.**



### **Article unique**

En application des articles 137 et suivants du Règlement de l'Assemblée nationale, il est créé une commission d'enquête de trente membres afin de déterminer les éventuels dysfonctionnements dans l'action du Gouvernement et des services de l'État, notamment ceux des ministères de l'économie et des finances, de l'intérieur et de la justice, entre le 4 décembre 2012 et le 2 avril 2013, dans la gestion d'une affaire qui a conduit à la démission d'un membre du Gouvernement.